

## Femmes et parcours de vie : Le département donne la parole aux Loir-et-Chériens pour connaître, comprendre, mieux protéger et accompagner

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le conseil départemental de Loir-et-Cher initie la démarche « Femmes et parcours de vie : comprendre pour mieux agir ». Ouverte à toutes et tous, elle a pour objectif de mieux cerner les fragilités et points de rupture qui marquent la vie des femmes (santé, droits, violences, isolement, précarité, handicap, etc.). Cette initiative permettra ensuite d'améliorer l'accès aux droits et aux services ainsi que l'accompagnement médico-social dans le Loir-et-Cher.

Fidèle à son engagement pour l'égalité et l'inclusion, le département se mobilise, au mois de mars, pour sensibiliser les Loir-et-Chériens et pour les droits des femmes. Une grande consultation a ainsi été lancée ce 8 mars afin d'identifier les vulnérabilités, quel que soit l'âge et la situation des femmes, et ainsi adapter les politiques de solidarité à leurs besoins.

### Des espaces d'expression en faveur des droits des femmes

Tous les Loir-et-Chériens (habitants et professionnels) sont ainsi invités à partager leurs expériences, leurs besoins, leurs difficultés et leurs idées pour améliorer les politiques départementales en faveur des femmes à la Maison Bleue de Blois (32 avenue Maunoury). Un espace d'échanges leur sera dédié, et ils pourront notamment s'exprimer autour d'une fresque participative sur le sujet des parcours de vie et de santé. Cinq créneaux sont d'ores et déjà ouverts :

- Vendredi 13 mars 2026 de 13h à 17h
- Jeudi 19 mars 2026 de 9h30 à 12h
- Jeudi 19 mars 2026 de 13h à 17h
- Lundi 23 mars 2026 de 13h à 17h
- Vendredi 27 mars 2026 de 9h30 à 12h

Les inscriptions se font par mail, à l'adresse [schemasolidarites@departement41.fr](mailto:schemasolidarites@departement41.fr) (objet : « Inscription – "Femmes et parcours de vie" »), et les contributions peuvent rester anonymes. Les habitants peuvent également participer à cette consultation en ligne jusqu'à la fin du mois de mars, via la [plateforme Klaxoon](#).

### Recueillir des témoignages et idées pour adapter les politiques départementales

Cette démarche s'inscrit dans le [Schéma des solidarités 2024-2028](#), la feuille de route du département pour améliorer l'action sociale. Les contributions recueillies seront analysées, synthétisées et communiquées. Elles nourriront les réflexions ainsi que le bilan 2026 du Schéma des solidarités et la préparation de son plan d'actions 2027.

*« L'égalité ne se proclame pas : elle se garantit. Aucune femme ne doit rester seule face à une rupture. Cette démarche vise à faire remonter ce qui fragilise, ce qui manque, et ce qui fonctionne, pour agir plus tôt, plus juste et plus efficacement »*, a tenu à souligner Florence Doucet, vice-présidente chargée de la solidarité liée à l'action sociale, à la famille et à la protection de l'enfance.

*« Pour une femme en situation de handicap, les obstacles sont souvent doublés : aux difficultés de la vie peuvent s'ajouter des barrières invisibles dans l'accès aux soins, aux droits, à l'emploi, à la parentalité, à la mobilité, à la sécurité, à l'autonomie, etc. Les femmes aidantes, très nombreuses, portent aussi au quotidien une part essentielle de l'accompagnement d'un proche âgé, malade ou en situation de handicap, souvent dans l'ombre, avec une charge physique, mentale et émotionnelle considérable, et un risque accru d'épuisement, d'isolement ou de renoncement à leurs propres droits et besoins. Notre responsabilité politique est de rendre l'inclusion réelle, et non théorique »*, a déclaré Monique Gibotteau, vice-présidente chargée de la solidarité liée à l'autonomie, au handicap et aux aides à domicile.